



[NOUS CONTACTER \(/NOUS-CONTACTER\)](#) [ESPACE PIGISTES \(HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/\)](http://pigistes-cfdt.fr/) [ESPACE CONSEIL NATIONAL \(/USER\)](#)



La branche "PQD" n'a plus de raison d'être

La F3C CFDT a décidé de ne pas participer à la Commission paritaire technique «ouvriers, employés, cadres techniques et administratifs» de la branche «Presse quotidienne départementale» (PQD) convoquée le 19 novembre 2014. **CFDT-Journaliste appuie cette décision et décide également de ne plus participer aux réunions de cette instance**, demandant que les questions sociales de cette branche soient désormais traitées dans le cadre de l'«**Union de la presse en région**», qui regroupe la «PQD» et la «PQR».

Dans cet ensemble «Presse en Régions», **la presse dite départementale représente environ 1800 salariés, soit 10 % des effectifs**, et de l'ordre de 7% de la masse salariale ; il est par conséquent évident que c'est bien au niveau de l'ensemble «Presse en Régions» que doit être considéré le périmètre de la branche.

Dans leur quasi-totalité, les titres départementaux (dont certains couvrent au demeurant plusieurs départements) sont en outre intégrés dans des groupes de «PQR». La perspective d'un prochain rachat des journaux du Midi par le Groupe Dépêche du Midi confirme si besoin est cette réalité.

Cette position commune à la F3C (Fédération Conseil, Culture et Communication) et à l'Union syndicale CFDT-Journalistes s'inscrit dans le cadre du mouvement de regroupement des branches professionnelles annoncé lors de la conférence sociale nationale de juin 2013.

CFDT-Journalistes invite les différentes organisations syndicales représentant les journalistes à se solidariser avec cette position dans le but de fusionner «PQD» et «PQR» et obtenir, ainsi, la mise en oeuvre d'une vraie politique sociale au sein de la presse régionale.

À Paris, le 14 novembre 2014.

PARTAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Share 0

Tweeter

 Share

Liens

CFDT Confédération (<http://www.cfdt.fr/>)

F3C Fédération (<http://www.f3c-cfdt.fr/>)

Observatoire de la Déontologie de l'Information - ODI
(<http://www.odi.media/>)

Conférence nationale des métiers du journalisme
(<http://www.cnmj.fr/presentation/>)

Ass° de préfiguration des conseils de presse
(<http://apcp.unblog.fr/>)

Les Assises du journalisme
(<http://www.journalisme.com/>)

International IFJ (<http://www.ifj.org/>)

Fédération européenne des journalistes
(<http://europeanjournalists.org/fr/>)

Reporters Sans Frontières (<https://rsf.org/fr>)

Mentions légales site internet (/mentions-
l%C3%A9gales-site)

La CFDT dans les médias

Bayard-presse (<http://cfdtbayard.wordpress.com/>)

CFDT Publihebdo (<http://www.cfdt-publihebdo.infos.st>)

CFDT-FTV (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

France Télévision (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

Le Courrier Picard (<http://cfdt-courrierpicard.blogspot.com/>)

Ouest-France (<http://cfdt-of.over-blog.org/>)

Radio-France CFDT (<http://www.cfdt-radiofrance.fr/>)

Site WK (<http://www.rsf.org/-français-.html>)

Suivez nous !

 (<http://www.facebook.com>)

 (<https://twitter.com/USJCFDT>)

